

ÉCOLE DE DROIT DE LYON

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

■ QU'EST CE QUE L'ÉCOLE DE DROIT ?

Les Facultés de droit sont les seules véritables Grandes Écoles du Droit.

Afin de **renforcer la formation professionnelle des étudiants**, la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 a mis en place depuis la rentrée universitaire 2010 une École de Droit qui délivre un diplôme d'université "École de Droit de Lyon".

Elle est conçue pour les étudiants qui se destinent aux fonctions de magistrats judiciaires ou administratifs, aux professions juridiques et judiciaires réglementées (notamment : avocats, notaires, huissiers de justice...) ou aux fonctions de juristes d'entreprise.

Elle constitue pour les étudiants une opportunité d'obtenir **une formation complémentaire valorisante** totalement compatible avec les autres formations des Facultés de droit (Master 1 ou 2, préparation du diplôme de notaire) ou de leurs Instituts d'Études Judiciaires (préparations aux examens et concours).

L'inscription à l'École de Droit de Lyon n'est nullement un préalable obligatoire pour accéder aux fonctions de magistrats ou aux professions juridiques et judiciaires. Elle est seulement le moyen pour les étudiants les plus motivés, moyennant un surcroît de travail, de se confronter, éventuellement dès le Master 1, avec les métiers du Droit grâce à **l'intervention de professionnels qualifiés** (magistrats, avocats, huissiers, agents de police judiciaire, gendarmes...) en liaison étroite avec l'équipe pédagogique de la Faculté de droit.

Le diplôme « École de Droit de Lyon » constitue ainsi un label de qualité reconnu par les professionnels du droit, notamment les avocats.

■ L'ÉCOLE DE DROIT DE LYON C'EST EN PLUS

Les cours de l'École de Droit de Lyon sont principalement dispensés sous forme d'enseignement à distance (e-learning) afin qu'ils soient **totalement conciliables avec une autre formation**.

La formation de l'École de Droit de Lyon suppose de la part des étudiants **un investissement personnel important** et constitue donc une charge de travail supplémentaire qui est toutefois compatible avec d'autres études. Selon une pratique suivie dans les Universités étrangères les plus renommées, il leur sera demandé d'acquérir par eux-mêmes les connaissances nécessaires notamment par la lecture de manuels recommandés afin de permettre ensuite un travail en commun avec les professionnels et universitaires de l'école.

Les étudiants sont répartis en cabinets afin d'être au plus près de la pratique professionnelle, pour leur permettre de se répartir la charge de travail.

S'INSCRIRE À L'ÉCOLE DE DROIT DE LYON

Qui peut s'inscrire au D.U. École de Droit de Lyon ?

- Vous êtes lauréat du Collège de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, vous êtes admis de plein droit.
- Vous êtes titulaire du Certificat Collège de droit, vous êtes admis sur examen de votre dossier, en fonction des places disponibles.
- Vous êtes titulaire d'au moins une Licence en droit, vous êtes admis sur examen de votre dossier, puis sur entretien, en fonction des places disponibles.

Quel est le nombre de places admises ?

Afin de permettre une pédagogie active et un réel suivi personnalisé des étudiants, le nombre de places est limité à 30 par année universitaire.

Quel est le montant des droits d'inscription ?

Les droits d'inscription sont de 1 300 euros

Des fondamentaux vus à l'Université trouvent ainsi une application concrète :

- ☑ Droit public - Droit pénal/Procédure pénale
- ☑ Droit des sociétés - Procédure civile
- ☑ Technique contractuelle - Droit international privé

■ L'ÉCOLE DE DROIT DE LYON C'EST UN PLUS

Les enseignements de l'École de Droit de Lyon ne se confondent ni avec les enseignements traditionnels fondamentaux dispensés en Master 1 ou 2, ni avec les préparations aux examens et concours dispensés notamment par les Instituts d'Études Judiciaires.

Le diplôme de l'École de droit de Lyon garantit que ses titulaires ont montré **une capacité de travail et d'organisation de haut niveau** et qu'ils ont déjà **l'expérience du travail pratique sur dossier** sous l'encadrement d'un praticien et d'un universitaire.

Le diplôme « École de Droit de Lyon » c'est ainsi l'assurance de l'acquisition de compétences et de codes indispensables dans la pratique professionnelle :

Les 10 « Compétences EDL »

- ☑ Mener un rendez-vous client
- ☑ Mener une réunion de travail
- ☑ Constituer un dossier client
- ☑ Travailler en collaboration/Leadership
- ☑ Rédiger une note de synthèse à l'attention d'un associé
- ☑ Rédiger un courrier à un client néophyte
- ☑ Rédiger un courrier à un directeur juridique
- ☑ Rédiger une note à une assemblée délibérante (CA d'entreprise ou Assemblée d'une collectivité)
- ☑ Exposer une stratégie / formuler un conseil à un client
- ☑ Exposer un dossier à un tiers (juge/médiateur/arbitre)

■ CONTACTS ET PRÉINSCRIPTIONS

FACULTÉ DE DROIT VIRTUELLE

15, quai Claude Bernard - 69007 LYON

Falilou DIOP

Mail : falilou.diop@univ-lyon3.fr
Tél. : 04 81 61 26 71

Sauria HAMDAD

Mail : sauria.hamdad@univ-lyon3.fr
Tél. : 04 78 78 71 40

FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR rubrique formations / diplômes d'université / DU Ecole de Droit de Lyon

Pour suivre les cours de l'École de Droit de Lyon, il est indispensable de disposer d'un ordinateur équipé d'une "suite bureautique" et d'une bonne connexion internet.



- 📍 Manufacture des Tabacs
- 📍 Campus des Quais
- 📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR